



**CGT Educ'Action Versailles**  
 La Rotonde-32-34 avenue des Champs  
 Pierreux-92 000 NANTERRE  
 Tel : 06 40 16 79 39  
 Commission paritaire n° : 1012S07065  
 Dir. de publication : Marie Buisson  
 IMPROFFSET GRIGNY  
 Imprimé sur papier recyclé

# Le Courrier

## Journal de l'académie de Versailles

Décembre Janvier  
 2016-2017  
 Bimestriel n° 171

## I fought the law

SOMMAIRE	
Édito	1
La lutte au sein de l'éducation prioritaire s'amplifie !	2
Evaluation des personnels du premier degré : de Charybde en Scylla	3
CAPPEI : cachez cette difficulté scolaire que je ne saurais voir.	3
Répartition des moyens dans l'académie de Versailles	4
Pour l'avenir de l'industrie	4
Echos des départements	5-6
Les sales profs	7
Nos coordonnées	8
Menaces sur la bourse du travail d'Evry	8

En guise d'édito, l'extrait d'un texte de Victor Hugo qui pourrait faire devise en cette nouvelle année et dont les échos résonnent avec de forts accents :

« La formule républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait ; la gradation de l'axiome social est irréprochable. Liberté, Égalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. Ce sont là les trois marches du perron suprême. La liberté, c'est le droit, l'égalité, c'est le fait, la fraternité, c'est le devoir. Tout l'homme est là (...)

Les heureux doivent avoir pour malheur les malheureux ; l'égoïsme social est un commencement de sépulchre ; voulons nous vivre, mêlons nos cœurs, et soyons l'immense genre humain (...)

Tout ce qui souffre accuse, tout ce qui pleure dans l'individu saigne dans la société, personne n'est tout seul, toutes les fibres vivantes travaillent ensemble et se confondent. »\*

En ces temps d'état d'urgence permanent (bel oxymore !), de 49.3, de loi Travail scélérate, de paroles de droite et d'extrême-droite libérées, d'éditorialistes main stream décomplexés, gagnons que le grand homme puisse être une boussole à notre action.

Car ils ne sont pas si nombreux les lieux où se retrouvent des femmes et des hommes prêts à donner tous les mois une part de leur salaire pour construire ensemble une société plus juste, plus solidaire et une école plus émancipatrice, alors que les perspectives politiques semblent bien sombres à court terme.

Ce journal sera le reflet partiel et partiel de ces actions et de ces luttes qui nous conduisent vers des jours plus heureux : lutte pour une véritable carte de l'éducation prioritaire dans les lycées, pour enfin donner plus à ceux qui ont moins, analyse

de l'évaluation et ses écueils, de l'enseignement spécialisé (menacé par la médicalisation de la difficulté scolaire), des moyens pour fonctionner dans les établissements qui déterminent conditions d'étude et de travail (DGH), assises de l'industrie et enjeux pour l'enseignement professionnel, lutte dans les départements pour la défense des droits syndicaux (91) et contre l'extrême-droite (78), pressions hiérarchiques de plus en plus fortes (95), moyens de fonctionnement dans les LP (92)

**Bonne lecture, bonnes luttes ! Et qu'on se le dise, 2017 sera l'année de la cégète !**

Frédéric Moreau,  
 Co-secrétaire académique  
 CGT Educ'Action Versailles

\*Victor Hugo, « Le droit et la loi », in *Actes et Paroles - Avant l'exil (Histoire des révolutions intérieures d'une conscience honnête)*, juin 1875

## Lycées et Education prioritaire : une lutte exemplaire

**D**epuis le mois de septembre dernier, la lutte ne cesse de s'amplifier dans les lycées relevant ou devant relever de l'Education prioritaire. La mobilisation, partie du lycée Joliot-Curie de Nanterre et qui s'est rapidement étendue aux lycées de l'académie de Versailles (Argenteuil, Ris-Orangis, Evry, Colombes, Goussainville, Sarcelles, Saint Ouen l'Aumône...), n'a cessé de s'amplifier. Des établissements des académies de Créteil, Aix-Marseille, Amiens, Lille, Lyon et Mayotte sont entrés dans la bagarre. Les journées de grève se succèdent à un rythme rapide (3, 5 et 10, 19 et 27 janvier pour les dernières) sans marquer d'essoufflement, bien au contraire. Outre les grèves, les mobilisations sont multiformes (pétition de soutien de plus de 450 universitaires, occupations de lycées, nuit de la ZEP, rassemblements, lycées « morts » comme au lycée Rousseau de Sarcelles ou au LGT Joliot-Curie de Nanterre) et montrent l'envie des collègues d'en découdre très nettement.

Des avancées ont déjà été obtenues : prolongation de la clause de sauvegarde des primes et bonifications, obtention

de 450 postes supplémentaires pour les lycées les plus en difficulté dont 40 pour l'académie de Versailles. Ce n'est pas rien dans le contexte actuel. Une étape doit être franchie et une carte

élargie des lycées en éducation prioritaire doit être obtenue. C'est depuis le début la revendication centrale que porte la CGT Educ'action Versailles comme le collectif « Touche pas à ma ZEP » (<http://www.tpamz.levillage.org>). Seule cette carte (qui doit être fixée sur des critères clairs) permettra de fixer des moyens pérennes pour les établissements qui font face à des difficultés sociales importantes. Cela doit être aussi pour les personnels exerçant la reconnaissance de leur spécificité (indemnités et bonifications pour le mouvement). Cela doit permettre à ce



Jean-Claude Saget

que des établissements qui devraient en faire partie (en particulier les lycées professionnels) puissent enfin y figurer. Le nouvel indi-

**La CGT Educ'action Versailles est impliquée depuis le début dans la mobilisation que ce soit par l'implication de ses militantes et militants ou par les appels syndicaux. Elle soutient l'action du « Collectif Touche pas à ma ZEP » dont l'appel a été signé par plus d'une centaine d'établissements. Cette lutte est particulièrement juste car, au-delà des effets d'annonce ministériels, les personnels directement impliqués réclament pour leurs élèves et leurs établissements les moyens pour réellement donner plus de chances à ceux qui en ont le plus besoin.**

Samuel Serre  
Secrétaire général CGT Educ'action 92



Jean-Claude Saget

## Evaluation des personnels du premier degré : de Charybde en Scylla

La CGT Educ'Action a beaucoup à dire sur l'évaluation actuelle, sur son caractère arbitraire, et sur l'infantilisation des enseignants qui la caractérise. Mais le nouveau dispositif d'évaluation, adossé au protocole salarial PPCR, qui sera mis en place à la rentrée prochaine est encore pire que le système actuel.

— Les promotions seront automatiques au rythme unique du choix actuel, c'est à dire « la vitesse moyenne ». La CGT est favorable à la suppression des choix et grand choix, mais avec un avancement pour toutes et tous au rythme le plus rapide (grand choix actuel).

— Une classe exceptionnelle est créée, elle constitue un nouveau grade, une nouvelle division entre les personnels. Cette classe exceptionnelle permettra de choisir à l'avance qui seront les plus méritants, et comme par hasard, ils seront nombreux à être pris parmi les bénéficiaires des postes à profil ou parmi

les plus choisis par la hiérarchie.

— Des rendez-vous de carrière (6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, accès à la hors classe et à la nouvelle classe exceptionnelle) permettront à certain-e-s d'avancer plus vite que les autres, sur la base d'un choix désormais totalement arbitraire du DASEN, faisant de la CAPD une chambre d'enregistrement. Ainsi, alors qu'aujourd'hui les Dasen sont tenus de respecter la grille des notes liée à l'évaluation finale des IEN, demain, il n'y aura plus ni grille ni évaluation globale des IEN.

— Beaucoup d'entre nous perdront donc de l'argent au bout d'un moment par rapport à ce qu'elles/ils auraient gagné si le système actuel (même s'il est injuste) avait été maintenu.

— Le ministère avait annoncé que tout le monde passerait désormais à la hors classe (pas à la même vitesse, bien sûr), mais la chose est bien compromise, pour des raisons budgétaires.

— La phase d'accompagnement (hors des périodes de rendez-vous) don-

nera lieu, notamment en début de carrière, à une pression de la hiérarchie exacerbée. Il est impossible, pour la hiérarchie, de laisser seuls les collègues sans action des IEN jusqu'au 6<sup>ème</sup> échelon inclus. Il y aura, dans le cadre de l'accompagnement, des visites en classe des IEN avant le 6<sup>ème</sup> échelon (C'est décidé dès cette année scolaire pour le 92). Cela ne signifie pas que les IEN seront dans l'aide et que les choses iront dans le sens de notre revendication d'une inspection déconnectée de la progression de carrière ; mais, au contraire que les pressions pour que les collègues soient totalement aux ordres seront accrues et ce d'autant plus que ces visites ne seront réglementées par aucun texte.

Décidément, le gouvernement actuel a bien travaillé pour la casse de l'Ecole.

Jean Grimal

BD CGT Educ'action 92

## CAPPEI : cachez cette difficulté scolaire que je ne saurais voir.

La nouvelle formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s (CAPPEI) vient d'être validée.

Comprenant 300 h, elle s'organisera selon un tronc commun de 144 heures, deux modules d'approfondissement de 52 heures chacun et un module d'adaptation à l'emploi de 52 heures. Il sera possible après la certification de compléter cette formation par 100 heures de modules « *d'initiative nationale* ». Avec cette nouvelle certification, le ministère entérine la disparition de l'adaptation et des options.

C'est une politique qui a largement été développée et assumée depuis 2013 et la loi de Refondation en assurant que la distinction entre enseignement adapté et prise en charge du handicap n'est plus pertinente. Le ministère vise à généraliser l'inclusion sans donner à l'Ecole les moyens nécessaires pour ce faire. Cette disparition de l'adaptation implique logiquement la liquidation des RASED, des SEGPA, des EREA...

Le ministère cherche à médicaliser l'en-semble de la difficulté scolaire, niant ainsi

qu'une grande partie de ces difficultés ne relèvent pas du champ du handicap. Celles-ci sont pour beaucoup la conséquence de conditions sociales et concernent massivement les enfants des milieux populaires alors que l'Ecole reproduit ou aggrave les inégalités sociales.

De plus, la médicalisation entraîne une individualisation du traitement de la difficulté scolaire et son externalisation hors de l'école. Les élèves en grande difficulté scolaire, au lieu d'avoir des enseignements adaptés à leur situation, sont ainsi renvoyés à des traitements médicaux ou paramédicaux ou conduits vers des structures externes au service public d'Education.

En affirmant vouloir « *former des spécialistes entraînant une mutation de l'école vers l'inclusion* », l'idée du CAPPEI, à travers le diplôme unique et la référence unique à l'école inclusive, est de former des expert-e-s référent-e-s polyvalent-e-s du handicap. Ainsi, un module unique « *travailler en RASED* » est mis en place, ce qui confirme que, pour le ministère, le RASED n'est plus efficient. Cela consacre

la fin des maîtres-se-s G rééducateurs/trices.

A rebours de tout cela, la CGT Educ'Action estime que le traitement de la difficulté scolaire et la prise en charge du handicap exigent des personnels réellement formés sur ces questions. Elle revendique une formation différenciée pour chaque mission le plus tôt possible. Elle revendique aussi le retour à une vraie formation avec un volume horaire bien supérieur à celui proposé, avec au moins une année de formation théorique sans alternance et une année de pratique accompagnée.

Elle revendique enfin des moyens à la hauteur des besoins et une réelle transformation de l'Ecole qui permette une vraie inclusion en prenant en compte toutes les dimensions des aides à apporter aux élèves et les avis des équipes pédagogiques.

Jean Grimal

BD CGT Educ'action 92



## Répartition des moyens au sein de l'académie de Versailles.

### Retour sur la carte des formations :

Les réunions sur la carte des formations se sont tenues lors du mois de décembre. La priorité de la région et du rectorat (qui définissent conjointement la carte des formations pour les lycées) reste la montée en puissance de l'apprentissage en lien avec les politiques gouvernementales. Dans les faits, cela se traduit par un objectif de 3000 apprentis pour 2017 au sein des UFA (Unité de formation par apprentissage) implanté dans les lycées professionnels ou polyvalents. Il ne s'agit pas pour le rectorat d'augmenter l'offre de formation en initiale mais « d'améliorer sa qualité » par la mise en place de CAP en 1 an, de FCIL, de mention complémentaire...

La CGT Educ'action Versailles, forte de sa connaissance du fonctionnement des établissements du fait de sa représentation au sein des établissements professionnels, est intervenue pour mettre en évidence à la fois l'aspect idéologique de cette course à l'apprentissage (casser la formation professionnelle en initiale) mais aussi son manque d'efficacité (tri social effectué par les entrepri-

ses, problèmes de fonctionnement des UFA...).

La CGT Educ'action Versailles est également revenu sur le bilan très mitigé des 2nd es POP. L'objectif d'une orientation moins subie n'est pas atteint et pose la question du devenir de ces dispositifs.

### Répartition des moyens dans l'académie :

L'académie va accueillir 6331 élèves de plus. La pression démographique se fait principalement sur les collèges et les lycées généraux et technologiques. C'est une tendance lourde pour Versailles depuis un certain nombre d'années. Cela pose la question des moyens globaux alloués pour permettre l'accueil des élèves dans des bonnes conditions. Les moyens supplémentaires (les fameux 60 000 emplois) servent ainsi principalement à couvrir partiellement la hausse démographique ainsi que le retour d'une formation pour les stagiaires. Dans les faits, cela se traduit par une augmentation de 560 équivalents temps plein pour l'ensemble de l'académie.

Nous sommes bien loin du compte. Cette dotation ne permet pas de réduire sensiblement les effectifs. Les divisions en collège sont construites sur une base de 30 élèves hors éducation prioritaire et 35 pour les secondes en lycée général et technologique. Il paraît difficile ici de parler d'une priorité à l'éducation.

### Quelles moyens pour les personnels de santé, techniques et administratifs :

Du côté des personnels ATSS, les moyens ne sont également pas au rendez-vous. La charge de travail, que ce soit au sein des établissements ou dans les administrations (DSDEN et rectorat), s'est alourdie sans de significatives créations de postes. Pour l'ensemble des personnels ATSS de l'académie, les créations se chiffrent à 24. A nouveau, nous sommes loin du compte.

Mathieu Moreau  
Co-secrétaire CGT Educ'action 95

## Pour l'avenir de l'industrie

L'état de l'industrie en France est alarmant. L'industrie est en déclin, dépassant à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en moyenne dans la zone euro. L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui



autour de 3 millions de salariés. Cette désindustrialisation de la France n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte de choix politiques qui ont laissé les mains libres aux actionnaires, aux

marchés financiers. La CGT veut porter un projet de redéveloppement de l'industrie.

Pour la CGT, la question de la réindustrialisation est en lien avec la défense des services publics. Par exemple, la CGT cheminot explique que : « Quand on ferme des usines, on menace les gares de triage fret ; et quand on ferme une gare de fret, on risque de voir fermer les usines autour. ».

Pour la CGT éducation, il y a aussi un lien évident entre l'emploi industriel et la formation professionnelle. Les formations en lycée technologique et professionnel sont fortement impactées par les évolutions industrielles. L'éducation nationale participe même de la désindustrialisation, en supprimant la filière STI-Productique en 2011. Actuellement, des menaces planent sur les forma-

tions de productiques en LP. A la rentrée 2017, le Bac Pro « Pilote de Ligne de Production » fermera au Lycée de L'Essouriau aux Ullis. Maintenir de l'Industrie cela demande des personnels formés et qualifiés.

La CGT organisera un printemps de l'industrie en mars. Il sera précédé, en février, des assises nationales sur l'avenir de l'industrie le 22 février 2017. La CGT éducation y portera les enjeux d'une formation professionnelle initiale publique de qualité !

Assises nationales de l'industrie

Mercredi 22 février 2017 Paris – Cité des sciences et de l'industrie

Yannick Biliec

Secrétaire général CGT Educ'action 91

## Les échos des départements

### CGT Educ'action 78

**A**près deux semaines de repos bien mérités, l'activité du SDEN 78 s'est relancée avec l'envie de poursuivre dans la même dynamique qui nous anime depuis le début de l'année scolaire. Nous avons donc pris les chemins des établissements yvelinois afin de rencontrer les collègues et camarades du département et pouvoir prendre le pouls des salles de profs. Ainsi, nous avons commencé à animer de nombreuses heures d'infos syndicales à l'instar de celles tenues dans les LP Jean Moulin du Chesnay, Adrienne Bolland de Poissy et Colbert de La Celle St Cloud.

Ces visites d'établissement sont l'occasion de renforcer nos liens et notre organisation en vue des combats imminents : attaques politiques et syndicales,

remise en cause de l'enseignement professionnel public, élection présidentielle-



le... C'est dans ses actions et dans ses engagements que la CGT se démarque et c'est dans ce sens que nous allons développer nos champs de lutte.

C'est pourquoi la CGT Educ'Action du 78 s'associe à l'organisation d'un stage intersyndical à Mantes la ville sur la thématique L'école cible des droites extrêmes les 30 et 31 janvier.

Les militants du Sden poursuivront les visites des Lycées Pro afin de prendre la température des établissements qui voient arriver de nombreuses menaces sur les formations. Dans ce cadre là, nous rappelons aux camarades et collègues l'importance de se rassembler et de faire de nos assises sur l'avenir des lycées pro les 23 et 24 mars une réussite.

Plus que jamais il est l'heure de vivre et de lutter au nom de notre Ecole et de notre Société !

Comme le disait si bien le camarade Krasucki, « La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »

### CGT Educ'action 91

#### **PRIORITÉ À L'ÉDUCATION, PAS POUR LES ADMINISTRATIFS**

Pour faire face à la hausse démographique, le gouvernement a eu l'obligation de créer plus de postes d'enseignant-e-s. En revanche, il n'y a pas eu d'efforts pour les services. Par exemple, dans l'Essonne, il y a eu 530 Professeurs des Ecoles en plus, dont 130 remplaçants supplémentaires pour le service du mouvement. Pour gérer ces personnels, il n'y a eu aucune création de poste à la DSDEN-91. Les taches de saisie diminuent, beaucoup d'ADJAENES exercent

des emplois qui relèvent d'emploi de SAENES. Ceci doit se traduire par une véritable revalorisation professionnelle de l'ensemble des agents et par le reclassement massif des personnels de catégorie C en B.

Pire, les suppressions de postes administratifs continuent dans les collèges et les lycées avec la poursuite des regroupements d'agences comptables. Dégrader les conditions de travail est trop souvent un moyen de ne pas créer les postes nécessaires. L'absence de compensation des temps partiels est un moyen pour

intensifier la charge de travail. En effet, pour les agents c'est trop souvent faire 100 % du travail en 80% du temps (en étant payé 80 %). De même, l'absence de remplacement des personnels en arrêt maladie entraîne une surcharge pour les personnels. La mise en place de la RIFSEP permet d'accompagner cette intensification de la charge de travail.

Pour la rentrée 2017, il y a aura 10 créations d'emplois d'administratifs... insuffisant pour faire face aux besoins !

## CGT Educ'action 92 et 95

### Préparation de la rentrée scolaire 2017 dans le second degré des Hauts de Seine et dans le Val d'Oise

Le comité technique qui s'est tenu le 27 janvier dernier permet de dresser plusieurs constats pour la rentrée 2017 dans les Hauts de Seine. Tout d'abord la hausse démographique se poursuit (+ 1099 élèves en collèges et en lycée). Elle s'accompagne d'une hausse en termes de dotation (+ 1256 h) mais qui pour autant ne permet pas une réelle amélioration des conditions d'enseignement dans le département. En effet les dotations continuent à être calculées avec 30 élèves en collège et 35 en lycée général et technologique.

Pour autant, des établissements sont durement touchés : le LP de Montrouge, l'EREA d'Asnières et le LP de Courbevoie subissent de plein fouet les conséquences des suppressions de formations professionnelles, perdant respectivement 150, 100 et 50 heures dans leur DHG. Il sera difficile de parler d'attractivité de l'enseignement professionnel quand des heures, des postes et des formations sont supprimés.

La filière Gestion Administration est durement touchée que ce soit à Montesson/le Plessis Robinson, Monnet/Montrouge ou Painlevé/Courbevoie. C'est la conséquence d'une réduction de la voilure au niveau académique qui n'est pas sans rappeler celle menée en STMG les années dernières. Seulement dans ce dernier cas, il a fallu rouvrir en urgence lors de la dernière rentrée. Il en sera de même s'il faut affecter des élèves sans affectation. Y avait-il urgence à fermer autant de sections, fragilisant ainsi des établissements ? Nous ne le pensons pas à la CGT Educ'action 92.

La carte des SEGPA est enfin stabilisée après les suppressions des SEGPA de Vaillant Gennevilliers et Danton/Levallois. La fermeture un temps envisagée de la SEGPA de Renoir à Boulogne n'est plus à l'ordre du jour, les élèves de sixième étant bien présents lors de cette rentrée. La création de 5 ULIS en collège (collèges Bartholdi à Boulogne, La Fontaine à Antony, Pasteur à Neuilly, Truffaut à Asnières et Doucet à Nanterre) et 2 en lycée (LPO Marey à Boulogne et LP Petiet à Villeneuve la Garenne) a été annoncée sous réserve de validation par les conseils d'administration.

Les postes obtenus par la lutte pour les lycées relevant ou devant relever de l'éducation prioritaire sont au nombre de 7 sur les 40 obtenus par l'académie de Versailles. Ils sont répartis entre les LPO Newton de Clichy (2 équivalent temps pleins), le LP Voilin de Puteaux (1), le LP la Tournelle de la Garennes Colombe (1), le LPO Jaurès de Châtenay (1), les LGT Agora de Puteaux et Genevoix de Montrouge (1 poste chacun). 1.5 ETP pris sur la DGH départementale a été affecté au titre des établissements avec une situation sociale défavorisée : ils ont été attribués aux LP Petiet, Balavoine (Bois Colombes) et Louise Michel (Nanterre). Enfin, nous avons appris que que les lycées (à l'instar des collèges depuis 2 ans) allaient être classés par catégories afin de leur attribuer une marge différenciée. Le travail est encore à affiner selon les termes mêmes de la DSDEN mais ces 5 catégories (LP à situation sociale la plus défavorisée/autres lycées professionnels/LPO et LGT à situation sociale la plus défavorisée/ LPO et LGT à situation sociale moyenne/LPO et LGT à situation sociale la plus favorisée) ont été utilisées dès cette année sans que les marges allouées ne soient données aux organisa-

tions syndicales ! Ces catégories sont basées sur l'Indicateur de position sociale (IPS), un indicateur du Ministère qui permettrait de mieux appréhender la difficulté sociale que les catégories socio-professionnelles (PCS). Plusieurs questions se posent : pourquoi traiter les LP séparément des autres lycées ? La réponse apportée sur le mode de calcul différencié des structures sera satisfaisant si ce n'est pas un moyen de pondérer la difficulté sociale des LP. Ce classement avec des marges normalement connues sera officialisé pour la préparation de la rentrée scolaire 2018 après consultation des organisations syndicales. La CGT Educ'action 92 restera très attentive à ce que la transparence soit complète sur les moyens alloués. Enfin ces catégories montrent nettement que les difficultés sociales sont très marquées dans notre département que ce soit dans les lycées ZEP ou les LP en général. On comprend mal les difficultés du ministère à publier une carte des établissements relevant des difficultés sociales alors même qu'il s'est doté de l'outil lui permettant de la faire apparaître selon lui !!

Dans le 95, la situation est sensiblement identique. L'indice de position sociale fait « sortir » des établissements bénéficiant d'une marge trois lycées et n'en fait rentrer qu'un seul. Les lycées professionnels reculent paradoxalement dans la liste des établissements les plus défavorisés sans que leur situation réelle ne se soit améliorée. Cet indice rebat donc légèrement les cartes des lycées les plus défavorisés socialement de manière insuffisante et sans garantie de pérennisation des moyens dans les prochaines années.

Samuel Serre et Mathieu Moreau  
Secrétaires généraux  
CGT Educ'action 92 et 95

## Les sales profs !

QUELLE PLANÈTE  
LAISSERONS-NOUS À NOS ENFANTS?



### Le rapport Longuet programme la baisse du salaire des enseignants

Travailler plus et gagner moins, c'est inscrit dans le programme Fillon pour l'élection présidentielle. Depuis décembre, on sait comment le potentiel futur gouvernement fera. Proche de François Fillon, le sénateur Gérard Longuet a publié le 8 décembre un rapport qui prévoit d'inclure dans le temps de travail des enseignants les deux heures supplémentaires que font en moyenne les enseignants dans un nouveau cadre annualisé. Le temps de travail des agrégés serait aligné sur celui des certifiés, faisant passer leur temps hebdomadaire de 15 à 20 heures. Et il y a encore bien d'autres fruits du même arbre... On retiendra de ce rapport la violence et la détermination du parti « Les Républicains » pressé de passer à l'action. Et désormais on saura comment il est possible de supprimer plus de 100 000 postes dans l'Education au moment même où l'OCDE demande le maintien des investissements !

Source : *Le Café Pédagogique*, L'Expresso du 9 décembre 2016

### Et si on tuait le mammouth ?

Pourquoi essayer la saignée, quand on peut carrément "tuer le mammouth" ? Car c'est bien à un assassinat en règle que nous invitent Bernard Toulemonde (ancien recteur de Montpellier puis Toulouse puis directeur de l'enseignement scolaire au ministère) et Soazig Le Nevé (journaliste à la rédaction d'*Acteurs publics*) dans un petit livre qui débite le mammouth avec délectation. Les auteurs veulent réduire l'Education nationale à un distributeur de moyens. Les autorités locales, du rectorat aux régions et aux chefs d'établissement s'occuperont du reste sous le stimuli d'une mise en concurrence de toutes les écoles et tous les établissements. Vous l'avez compris : dans le carnage promis par M. Toulemonde, le mammouth ne meurt pas seul. Les professeurs et leurs syndicats sont poussés eux aussi dans la tombe, tout comme d'autres catégories, les bacheliers professionnels par exemple. A quelques semaines des élections, l'ouvrage propose un nouveau programme, technocratique et libéral, pour l'Ecole. 2017, c'est l'heure de la revanche...

Source : *Le Café Pédagogique*, L'Expresso du 6 janvier 2017



*Ceci n'est pas une pipe.  
La trahison des images*



# ADRESSES UTILES



## CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

[unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs  
Pierreux

92 000 NANTERRE

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON

et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)*

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

[cgteducaction78@gmail.com](mailto:cgteducaction78@gmail.com)

Co-secrétaires départementaux :

Sylviane Laporte- Fray Nicolas Terme

Permanence : Vendredi

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

[sdencgt91@gmail.com](mailto:sdencgt91@gmail.com)

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 H- 16 H

### SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs  
Pierreux 92 000 Nanterre

☎ 06 81 96 51 23

Premier degré ☎ 06 40 58 25 46

[cgteduc92@gmail.com](mailto:cgteduc92@gmail.com)

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :

Samuel SERRE

Permanence : le vendredi à partir de 10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

[sden-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt-95@wanadoo.fr)

Site : [http://](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

[www.cgteducation95.ouvaton.org](http://www.cgteducation95.ouvaton.org)

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanence : Mardi 10-17h et vendredi 10-17h

## MENACE SUR LA BOURSE DU TRAVAIL D'EVRY

Depuis sa construction, il y a 33 ans, les locaux de la Bourse départementale du Travail d'Evry sont occupés par les organisations syndicales. Elles ont été associées à la conception des locaux.

En décembre 2016, François Durovray, le Président « Les Républicains » du Conseil Départemental a annoncé sa décision d'expulser les syndicats de la Bourse départementale du Travail d'Evry. Il a annoncé mettre fin à la convention d'occupation pour juin 2017. Cette décision a été communiquée par courrier, sans aucune concerta-

tion.

Les locaux actuels sont situés place des terrasses de l'Agora, en plein cœur d'Evry. Ils participent à faire en sorte d'avoir un centre-ville dans cette ville nouvelle, pas seulement un centre-commercial.

Il y a une proposition de relogement, mais dans des locaux trop petits, non habilités pour accueillir du public. On veut empêcher les salariés de se défendre et d'accéder aux informations juridiques. De plus, les nouveaux locaux ne disposent pas de salle pour organiser des réunions et des formations syndicales. Il s'agit donc bien là d'une attaque contre l'essence même du

syndicalisme : le droit pour les salariés de se réunir pour agir ensemble pour faire respecter leurs droits et en conquérir de nouveaux !

Les salles de réunion sont aussi prêtées à de nombreuses associations. La vie associative est donc elle aussi menacée.

Le 17 janvier Les 7 organisations syndicales (CGT - FO - CFDT - CFTC - CFE/CGC - FSU - UNSA) ont affiché leur unité par une conférence de presse commune.

En attendant de prochaines actions, une pétition en ligne a été mise en place sur [change.org](http://change.org)